Rhône-Alpes, Loire
Montbrison

Châsse de saint Aubrin

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42001792
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : châsse

Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : sacristie (travée I, sud, étage)

Historique

À sa fondation, la collégiale a été richement dotée en reliques par le comte Guy IV, qui y a transféré celles conservées dans la chapelle castrale, en particulier le corps de saint Aubrin, qui est supposé être né à Montbrison et avoir été évêque auxiliaire du diocèse de Lyon au 8e siècle. Les reliques de saint Aubrin étaient conservées dans plusieurs reliquaires, modifiés au cours du temps. En plus des ossements, les inventaires et les témoignages (La Mure) décrivent entre autres le gant de saint Aubrin (brodé d'un motif cruciforme selon La Mure), sa ceinture ordinaire, "en partie de cuir, et en partie d´un tissu de filet ayant au bout, pour son fermoir, une boucle de corne", et sa crosse en ivoire. Les reliquaires ont pratiquement tous été détruits à la Révolution, et les reliques de saint Aubrin dispersées puis restituées à la collégiale peu après l´arrivée du premier curé, Marie-Dominique Populus. Les 5 et 6 juillet 1804, un procès-verbal de reconnaissance solennelle des reliques de saint Aubrin est ainsi établi à sa demande par le curé de Boën et l'ancien curé de Saint-André. Des habitants de Montbrison leur remettent la ceinture du saint, un os frontal, un gant, une partie de crosse en ivoire, un morceau de fémur et un de tibia, pour lesquels le curé Populus est autorisé à faire faire une ou plusieurs châsses. Après avoir peut-être été placées dans le buste-reliquaire (étudiées), les ossements, le gant et la ceinture ont été transférés en 1850 dans un nouveau reliquaire fabriqué dans le contexte politique du combat des Montbrisonnais pour conserver la préfecture, finalement transférée à Saint-Etienne en 1855.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle (?)
Dates : 1850
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Châsse en forme d'édicule néogotique de plan rectangulaire. La structure est en bronze doré : socle à ressauts (avec une inscription gravée), piliers d'angle à contreforts angulaires reliés par des arcatures avec garde-corps ajouré derrière ; un toit à quatre pans est posé dessus. Les quatre parois sont vitrées. L'ensemble repose sur un socle plaqué de bois exotique et d'une mouluration ondulée, sur lequel est collé un cartel en mélaminé imitant le bois de placage. A l'intérieur, les reliques sont fixées sur un coussin de velous rouge bordé de passementerie en fil doré. Les reliques se composent du gant épiscopal de saint Aubrin (en cuir retourné, de couleur claire, brodé de fil bleu et rouge et d'applications de cuir), cousu sur le coussin pae un fil doré et fixé par des clous à tête ornée d'une plaquette de métal décorée plantés dans les extrémités des doigts ; de la ceinture ordinaire du saint (sangle de lin ou chanvre repliée sur elle même, prolongée dans la partie masquée par de la toite, dans la partie visible par un morceau de cuir), fixée par un cordonnet doré ; de fragments d'os (os long, deux vertèbres) maintenus par du cordonnet doré. Un petit coussin en tissu façonné de soie rouge servait peut-être de support à une autre relique disparue. De nombreuses médailles de la rue du Bac, en fer blanc, sont déposée dans la châsse.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : bronze d'art

Matériaux : bois mouluré ; bronze fondu, décor en bas-relief, ciselé, gravé, doré ; verre ; soie velours uni ; soie tissu façonné ; fil métal doré, torsadé

Mesures :
h = 53,5 ; l = 45,5 ; la = 27,5. Dimensions sans le socle en bois ; avec le socle : h = 64,5 ; l = 50 ; la = 31,8

Représentations :
élément d'architecture
pinacle
à écaille
croix

Les piliers d'angle sont surmontés de pinacles à crochets, de même que les arcatures brisées polylobées. Le toit est en tuile écaille, avec une crête de toit ajourée de trilobes, sommée d'une croix à extrémités feuillagées.

Inscriptions & marques : inscription concernant le commanditaire (gravé, sur l'oeuvre), inscription (en creux, sur cartel), inscription concernant le propriétaire (manuscrite, sur étiquette)

Précisions et transcriptions :

Inscription gravée sur le soubassement de la châsse, face avant : RECOGNITIO ATQ: TRANSLATIO RELIQVIARIVM STI ALBRICIE VETERI THEEA IN NOVAM HANC. IDIB. JVLII MVIIIL / LAETENTVR OMNES QVI SPERANT IN TE / PS. 5. 12, ; au revers : A ST AUBRIN / LES MONTBRISONNAIS RECONNAISSANTS / - / LE 2 FEVRIER 1850. / L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE A MAINTENU LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE A MONTBRISON. Inscription sur le cartel en mélamine : BUSTE RELIQUAIRE DE SAINT-AUBRIN / EVEQUE DE LYON AU 5E SIECLE / NE A MONTBRISON, PATRON ET PROTECTEUR DE LA VILLE. Inscription manuscrite sur une étiquette en papier bordé d'une frise en papier doré découpé, fixé sur la ceinture : ST AUBRIN.

État de conservation

La vitre du fond est fendue. Les reliques sont très empoussiérées, certaines manquent peut-être.

Statut, intérêt et protection

Proposer à la protection MH ?

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- **Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon**
  LA MURE, Jean-Marie de, chanoine. **Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon**. Lyon : Marcellin Gautherin, rue Confort, à la Justice, devant l'Hôtel-Dieu, 1671.
  p. 63, 284

Annexe 1

Reliques et reliquaires de la collégiale de Montbrison

La collégiale possédait un riche trésor de reliques enfermées dans des reliquaires de forme, matériaux et ancienneté diverse. Ces reliquaires ont presque tous disparu, ainsi que la majorité des reliques qu'ils refermaient, au cours de l'histoire tumultueuse de ce trésor, pillé en par les protestants en 1562 (tous les reliquaires disparaissent, mais les reliques sont sauvées) puis détruit par les révolutionnaires en 1794. Les inventaires dressés par les chanoines donnent

cependant des renseignements très intéressants sur les types de reliquaires qui constituaient le trésor, qui varient en fonction des époques, et sur les modes de conservation des reliques.
L'abbé Renon, chanoine de la collégiale, a retranscrit plusieurs de ces inventaires, et donne des renseignements pour la période post-révolutionnaire et l´époque où lui-même écrit sa monographie de la collégiale (RENON, François (Dom). **Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, ou étude historique et archéologique sur cette église, depuis son origine (1212) jusqu'à nos jours.** Roanne : imprimerie de A. Farine, rue Royale, 1847, p. 248-262. 3 juin 1677. Procès-verbal de toutes les reliques honorées à la collégiale, par les chanoines).
En 1677, les chanoines établissent un procès-verbal de leurs reliques, à l´occasion de la translation d´un certain nombre d´entre elles dans un nouveau reliquaire. D´après les archives du chapitre (le *Speculum*, registre le plus ancien conservé par les chanoines), Guy IV a pourvu la collégiale du corps de saint Aubrin et de "grand nombre de reliques d´autres saints... que tant lui que ses prédécesseurs avoient recueilli de diverses parties du monde, pendant leurs voyages soit dans la Palestine [pour les croisades]... soit dans la visite des lieux saints à Rome" (ces reliques ont primitivement été placées dans la chapelle castrale).
"Chaque relique étoit enchâssée dans un reliquaire particulier, presque tous d´argent doré, enrichi de pierres précieuses, comme il résulte par l'inventaire qui en fut fait le 27 octobre 1536". Cet inventaire se référait lui-même à un inventaire plus ancien, qui recensait : "2 chefs d'argent doré, 16 reliquaires, 2 grandes coupes couvertes, le tout d'argent, la plupart dorés et enrichis de pierreries, et autres reliquaires de bois, le chef de saint Aubrin dans l'un desdits chefs ; et dans les autres reliquaires étoient les reliques de la sainte Vierge, de saint Denys, de saint Roch, de saint Sébastien, de saint Pancrace, de sainte Marthe, des saints Innocents, de sainte Geneviève, de saint Louis, de saint Paul, de sainte Catherine, des onze mille vierges, de saint Maurice, de saint Marc, de saint Barnabé, de saint Antoine, de saint Vincent, de sainte Marguerite, de sainte Marie-Madeleine, de saint Austregile, de saint Martin, de saint Jacques, de saint Jean Baptiste, de sainte Prisque, de saint Blaise, de saint Irénée, de saint Démétrius, de saint Luc, de saint Lager, de sainte Agathe, de sainte Agnès, de saint Nesmain, saint Sulpice, sainte Pamphile, saint Maximin, saint Nomaize, sainte Lucille [fille de saint Nomaize], saint Lupicin, saint Théodore, saint Patient, saint Louis, saint Viator, saint Arige, saint Etienne, archevêque de Lyon, saint Clément, saint Pantaléon, saint Antioche, saint Loup, saint Bonaventure, saint Just, saint Etienne protomartyr, deux ceintures de saint Aubrin, en partie de cuir avec une boucle de corne et partie de filet qui servait à son usage ordinaire, et l'autre en cordon de soir rouge pour ceinturer son aube, son gant épiscopal, des reliques de la Passion de notre Seigneur, du bois de la Sainte Croix enchâssé dans une double croix d´argent doré". L'inventaire de 1536 ne fait pas mention de la châsse du corps de saint Aubrin ni des reliques de saint Clair "qui ont toujours été dans ladite châsse, séparées par un vase qui les contenoit, d´autant que depuis la translation dudit saint Aubrin, sa châsse avoit demeurée suspendue et élevée sur deux grands poutres attachées pour ce sujet dans la muraille du chapitre au-dedans de l´église, vis-à-vis la chapelle saint Georges, laquelle étoit nommée tumba beati Albrici".
En 1562, les chanoines sentent le malheur venir (ils ont l´exemple des villes déjà saccagées par les Protestants) : en mai, ils retirent les reliques des châsses et les "rangent par ordre dans un lieu souterrain de leur église, pour pouvoir réfugier leurs reliquaires de prix, sans profanation desdites reliques, ensemble leur argenterie, comme ils firent entre les mains d'une personne séculière, où lesdits reliquaires et argenterie furent pillés", mais les reliques furent ainsi conservées ; elles sont inventoriées par les chanoines en septembre 1562 (inventaire conforme à celui de 1536 du point de vue des reliques, et des reliquaires cités comme disparus). Les chanoines firent alors construire "une châsse de bois embellie de peinture pour les [les reliques] y placer séparément et par ordre, ou en d´autres reliquaires dont la vérité est prouvée par l´état de la dépense qu'ils firent pour le rétablissement de leur église" (registre des actes capitulaires, fin 1562), Trois articles concernent la construction de la châsse de saint Aubrin (3 £ 10 s payés au menuisier, 12 £ au le peintre). Les reliques de saint Aubrin, saint Clair et autres importantes reliques sont placées dans cette nouvelle châsse de saint Aubrin. Puis en 1638, "le chef de saint Aubrin en fut retiré et mis dans un bust d'argent, qui fut achepté avec d´autre argenterie, et fut fait une grande couronne pour la sainte Vierge et une petite pour l'Enfant Jésus, toutes remplies de perles et de pierreries (provenant d'offrandes d'habitants de la province pendant 10 ans).
En 1656, toutes les autres reliques (saint Aubrin, saint Clair et autres, hors celles qui étaient déjà dans des reliquaires d'argent) "furent placées dans un grand reliquaire de hauteur de 10 pieds et 7 de largeur, fermant avec deux portes peintes et dorées, rempli de plusieurs niches au-dedans, qui fut mis sur l'autel de saint Clair jusques à présent que nous l'avons fait transférer dans la chapelle de la Madeleine" [travée VII, bas-côté nord], "sur l'autel d'icelle, au côté gauche du choeur, et auquel la chapelle communique par une porte et ballustre". La Mure (**Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon**, 1671, p. 284) parle de ce "grand reliquaire" qui portait le titre PRETIOSA PLURIMORUM COELITUM LIPSANOTHECA. Les chanoines se transportent en juin 1677 dans la chapelle de la Madeleine et y trouvent "une grande châsse et sept busts tous de bois dorés, nouvellement faits, pour y placer nos saintes reliques". Ils ouvrent alors le grand reliquaire où les reliques sont rangées dans les niches, "séparément" et identifiées par d"'anciennes étiquettes", et les enchâssent dans les nouveaux reliquaires de bois doré :
1. grande châsse de saint Aubrin :
- "au fond de la châsse", reliques de la Vierge (morceaux du soulier, dont l'ancien reliquaire, selon les inventaires 1536 et 1562, était un reliquaire d'argent) ; morceau du manteau royal de saint Denis (ancien reliquaire : coupe d'argent à couvercle doré) ; ceinture de saint Sulpice, dans un coffre de bois couvert de cuir ; une pièce de la tunique de saint Paul (ancien reliquaire : un petit coffre d'ivoire) ; le bréviaire de saint Anselme

- "dans le milieu de la châsse" : le corps de saint Aubrin (fémur, partie supérieure de l´autre fémur, tibia, un "os esqueon lassaron", des vertèbres ; le reste, chef et autres reliques, sont dans des reliquaires particuliers)
- "dans la partie supérieure de la châsse" : la ceinture de saint Aubrin en soie rouge à cordons, un gant épiscopal, un fragment de sa crosse d'ivoire (ancien reliquaire : une boîte d'argent).
2. buste représentant saint Jacques : contient un des deux os du saint ; l'autre se trouve dans un reliquaire d'argent décrit plus bas (ancien reliquaire : une bourse rouge en broderie d'or conservée dans une coupe en argent doré)
3. buste représentant saint Denis : contient 3 doigts du saint (ancien reliquaire : un bras d'argent avec une bague d'or et une pierre précieuse à chacun desdits doigts)
4. buste de saint Clair : contient un morceau du chef, un doigt et un autre os du saint ; un autre os est dans reliquaire particulier (ancien reliquaire : la châsse de saint Aubrin, dans un vase séparé)
5. buste de saint Sébastien : contient un grand os du bras, rompu pour le faire rentrer (!) (ancien reliquaire : un reliquaire d'argent soutenu par deux anges enrichis de pierreries)
6. buste de saint Pancrace : contient un os du bras et de la main (ancien reliquaire : un bras de bois)
7. buste de sainte Marguerite : contient une manche de sa robe (ancien reliquaire : un reliquaire d'argent) ; de l'autre côté est placé un os du bras de sainte Marthe (ancien reliquaire : un bras de bois)
8. deux figures représentant deux petits saints Innocents : contiennent cinq os des bras des innocents ; un sixième os se trouve dans un reliquaire particulier (anciens reliquaires : des figures de bois qui représentaient les innocents, et une coupe d'argent doré)
9. buste de saint François de Salle : contient de la chair, entrailles, cheveux, linge trempé dans le sang du saint, fragment de vêtement ou linge.
Tous ces reliquaires et châsses ont été placés dans le grand reliquaire (qui est une armoire à reliquaires) sur l'autel de la chapelle sainte Madeleine. De nouvelles étiquettes sont apposées sur les reliques.
Les chanoines se rendent ensuite dans la sacristie pour "l'ouverture de l´armoire qui est dans la muraille", où ils trouvent :
10. le buste de saint Aubrin avec sa mitre, en argent sur piédestal d'ébène : il contient le chef du saint (crâne, mâchoire supérieure avec cinq dents, autres os du crâne), plus, dans le piédestal, 3 fragments d'os derrière un cristal.
11. un reliquaire d'argent, ovale, avec une fleur de lys dessus, soutenu par un pied d'argent : contient un gros os de saint Jacques
12. un reliquaire d'argent "fait en tournelle" : contient un os de saint Clair
13. une plaque d'argent attachée à un missel, avec au bas de la plaque des os des saints Innocents derrière un cristal
14. une grande croix de cristal : dans le pied, contient trois fragments de la Vraie-Croix
15. un petit coffre d'argent : contient la ceinture ordinaire de saint Aubrin (partie de cuir avec boucle de corne, allongée par une sangle de filet)
Enfin, Sur le tronc de pierre dans le coeur est attaché un reliquaire en forme de bras contenant un côte de saint Aubrin.
Une "quantité d´autres reliques mêlées" est mise dans "le fond de la châsse de saint Aubrin, pour n'y avoir point trouvé d'étiquette qui nomassent les saints". Le procès-verbal de 1677 énumère encore des reliques citées dans les inventaires anciens, avec la description de leur reliquaire disparu (chef d´argent doré et pierres précieuses, boîte de cristal, boîte d'ivoire, reliquaire d'écaille garni d´argent doré, coffre de bois couvert de cuir...).
Le 25 novembre 1677, le chapitre opère quelques mutations :
- deux bras-reliquaires en bois doré ont été faits : on place dans l'un l'os du bras de sainte Marthe extrait du buste de sainte Marguerite ; dans l'autre, on place le gant épiscopal de saint Aubrin et un fragment de doigt, pris dans les os des Innocents (car il paraît tiré d´un squelette adulte).
Renon précise que, de toutes ces reliques (ou reliquaires), il ne reste que :
- les deux bras : exposés dans la chapelle saint Aubrin
- les saints Innocents : exposés sur l´autel de saint Louis
- la ceinture et quelques ossements de saint Aubrin, placés dans le buste qui le représente. On peut noter que Renon ne mentionne pas le gant, pourtant retrouvé en 1804, et présent dans la châsse de 1850.

Annexe 2

Les reliques de saint Aubrin

Saint Aubrin aurait été co-évêque de Lyon au 8e siècle. Il serait né à Montbrison, et le comte Guy IV possédait ses reliques (son corps), vénérées dans la chapelle castrale du château de Montbrison, et dont il fait don à la collégiale lors de sa fondation.
Le chanoine Jean-Marie de la Mure consacre une partie de son **Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon** (1671), chap. XXV, p. 63 sq, à ce personnage. Si la biographie donnée par La Mure est assez fantaisiste (il le considère comme le 28e archevêque de Lyon, qui aurait vécu au 6e siècle et serait né à Montbrison, dans une maison en face de l'église Saint-André - qui n´existait certainement pas au 6e siècle), l'intérêt de ce chapitre de La Mure réside plutôt dans la description qu'il donne des reliques : un fragment de crosse d'ivoire, "selon la coutume des prélats des siècles anciens" ;

un gant épiscopal, "qui est d'une peau sur laquelle plusieurs pièces de broderie ont placées, en telle sorte qu´elles font la figure d´une croix" ; des fragments de chasuble ; une ceinture d´église ; une ceinture domestique et ordinaire, "en partie de cuir, et en partie d´un tissu de filet ayant au bout, pour son fermoir, une boucle de corne", "toute semblable à celle de saint Etienne, son prédécesseur, qui est conservée en l´église de Sury-le-Comtal". La ceinture ordinaire de saint Aubrin a une châsse d'argent particulière ; on la fait toucher aux malades atteints de fièvre ou de migraine. Un document de 1590 (La Mure, p. 284) mentionne aussi une petite boîte d´argent contenant un anneau d'or portant l'inscription ALBRICUS EPISCOPUS.
La châsse de saint Aubrin, contenant ses principaux ossement, se trouvait "autrefois mise fort haut sur des poutres qui paroissent encore aujourd'hui dans ladite église, attachés à la muraille de la chambre capitulaire", soit la chapelle 5 (partie de l'édifice totalement refaite en 1845) ; selon la Mure, le *Livre de la confrérie du Saint-Esprit*, de 1415, cite l´anniversaire d'Agnès de Currèse (morte en 1314) 'quae jacet subtus tumba beati Albrici'. Détruite par les protestants, cette châsse a été refaite en 1562 ou 1563, en bois peint et doré ; la Mure la décrit (p. 284), portant la représentation de l'image de saint Aubrin et son nom écrit. En 1677, peu après La Mure, les chanoines dressent la liste de leurs reliques, dont celles de saint Aubrin : ils rappellent la fabrication de cette châsse en 1562 'une châsse de bois embellie de peinture pour les [les reliques] y placer séparément et par ordre, ou en d'autres reliquaires dont la vérité est prouvée par l´état de la dépense qu'ils firent pour le rétablissement de leur église' (d'après le registre des actes capitulaires, fin 1562, comprenant 'trois articles pour la construction de la châsse de saint Aubrin', soit 3 £ 10 s payés au menuisier et 12 £ au peintre). Les reliques de saint Aubrin, saint Clair et autres importantes reliques sont placées dans cette nouvelle châsse de saint Aubrin. Puis en 1638, "le chef de saint Aubrin en fut retiré et mis dans un bust d'argent, qui fut achepté avec d'autre argenterie". En 1656, toutes les autres reliques (saint Aubrin, saint Clair et autres, hors celles qui étaient déjà dans des reliquaires d'argent), sont placées dans une armoire à reliquaires : 'un grand reliquaire de hauteur de 10 pieds et 7 de largeur, fermant avec deux portes peintes et dorées, rempli de plusieurs niches au-dedans, qui fut mis sur l'autel de saint Clair jusques à présent que nous l'avons fait transférer dans la chapelle de la Madeleine' [travée VII, bas-côté nord]. Cette armoire contient la grande châsse de saint Aubrin, dans laquelle sont conservées des reliques diverses (morceaux du soulier de la Vierge, morceau du manteau royal de saint Denis, ceinture de saint Sulpice...), ainsi que le corps de saint Aubrin (fémur, partie supérieure de l´autre fémur, tibia, un "os esqueon lassaron", des vertèbres ; le reste, dont le chef, étant dans des reliquaires particuliers), sa ceinture en soie rouge à cordons, un gant épiscopal et un fragment de sa crosse d'ivoire. Dans l'armoire qui est dans la muraille de la sacristie se trouvent le buste de saint Aubrin avec sa mitre, en argent sur piédestal d'ébène, qui contient le chef du saint (crâne, mâchoire supérieure avec 5 dents, autres os du crâne), plus, dans le piédestal, trois fragments d'os derrière un cristal et un petit coffre d´argent contenant la ceinture ordinaire de saint Aubrin (partie de cuir avec boucle de corne, allongée par une sangle de filet). Enfin, sur le tronc de pierre dans le coeur est attaché un reliquaire en forme de bras contenant un côte de saint Aubrin.
Le 25 novembre 1677, le chapitre fait placer le gant épiscopal de saint Aubrin dans un bras-reliquaires en bois doré qu´il vient de faire faire, avec t un fragment de doigt, pris dans les os des Innocents (car il paraît tiré d'un squelette adulte).
En 1794, les ornements des églises de Montbrison sont vendus. Les reliquaires, surtout ceux en métaux précieux, sont détruits, et les reliques dispersées. Certaines, essentiellement des reliques de saint Aubrin, sont cependant restituées à la collégiale au début du 19e siècle, comme le relate l'abbé Renon (RENON, François (Dom). **Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, ou étude historique et archéologique sur cette église, depuis son origine (1212) jusqu'à nos jours.** Roanne : imprimerie de A. Farine, rue Royale, 1847, p. p. 373 sq.).
Le 5 mars 1803, le curé Marie-Dominique Populus arrive dans la nouvelle paroisse Notre-Dame. Les 5 et 6 juillet 1804, un procès-verbal de reconnaissance solennelle des reliques de saint Aubrin est établi par Mathieu Chaine, curé de Boën et Pierre Seignolles, ancien curé de Saint-André, à la demande du curé Populus.
- Louis Thevenon, 56 ans, serrurier à Montbrison, dépose dans les mains des curés une ceinture de fil de chanvre garnie de cuir, terminée par un anneau de corne, qu'il assure être celle autrefois vénérée dans l´église et qu'il a soustraite aux impies. Témoins Hilaire-Benoît Gardon, 49 ans, marchand cirier, Jean Farjon, 41 ans, sellier ; Jean-Baptiste Bénévent, 37 ans, boulanger ; François Pichon, 58 ans, sonneur ; Claudine de la Noërie, 50 ans, propriétaire.
- Jean Bourgeade, 46 ans, notaire public, présente un os frontal extrait d'un carton placé dans un des bureaux de la municipalité de Montbrison, que Thevenon et lui attestent comme étant la relique de saint Aubrin.
- Pierre-Laurent Gardon, prêtre (curé de Cleppé, autrefois sacristain de la collégiale), atteste que l'os (autrefois dans un buste-reliquaire d'argent), la ceinture et le gant (qui n'a pas été mentionné plus haut) sont bien ceux qu'il exposait à la vénération publique avant la Révolution. Il reconnaît également 2 morceaux de fémurs et des vertèbres (autrefois attachés avec de petits rubans rouges dans une grande chasse de bois doré) et une partie de crosse en ivoire, qu'on lui présente (le procès-verbal ne précise pas qui présente ces reliques). Plusieurs témoins reconnaissent aussi ces reliques. L'un, Jean Coste, boulanger de 26 ans (!), dit avoir retiré des mains des Révolutionnaires un morceau de fémur et un de tibia (?) qu'il a déposés ensuite à la collégiale, et les reconnaît.
Le curé Populus est alors autorisé à faire faire une ou plusieurs châsses pour ces reliques et à les exposer à la vénération. Un buste reliquaire en bois doré représentant saint Aubrin reçoit alors ces reliques (Renon ne précise pas si ce buste est fabriqué ou récupéré). Ce buste est porté en procession le dimanche après le 14 juillet. Pendant l'année, on met auprès de ces reliques du coton qui est ensuite distribué (protection contre la foudre).
Renon précise que, de toutes ces reliques (ou reliquaires), il ne reste que :

- les deux bras : exposés dans la chapelle saint Aubrin
- les saints Innocents : exposés sur l'autel de saint Louis
- la ceinture et quelques ossements de saint Aubrin, placés dans le buste qui le représente. On peut noter que Renon ne mentionne pas le gant, pourtant retrouvé en 1804, et présent dans la châsse de 1850.

Illustrations

Vue d'ensemble de face.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200337NUCA

Vue de l'intérieur de la châsse ouverte, depuis le haut.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200336NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet, Vincent Mermet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue d'ensemble de face.

IVR82_20054200337NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
Date de prise de vue : 2004
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'intérieur de la châsse ouverte, depuis le haut.

IVR82_20054200336NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
Date de prise de vue : 2004
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation